



Jeudi 1^{er} Février 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN ONSSF-UNSSF

Mardi 30 janvier 2018, les syndicats professionnels représentatifs des sages-femmes (Organisation Nationale Syndicale des Sages-femmes et Union Nationale Syndicale des Sages-Femmes) ont été reçus, à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS), pour la 7^{ème} réunion de négociations conventionnelles.

A ce stade des négociations, les deux syndicats regrettent l'impasse dans laquelle l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie (UNCAM) les a conduits en imposant, dès le début, une enveloppe budgétaire contrainte, bloquée à un montant dérisoire et indécent ainsi que des propositions unilatérales et arbitraires, y compris sur la démographie des sages-femmes libérales sur le territoire.

Les mesures minimalistes ne permettent pas une réelle reconnaissance de leurs compétences et maintiennent les sages-femmes libérales au rang de la profession de santé ayant les plus bas revenus. Certains actes, pratiqués par les sages-femmes, n'ont toujours pas de rémunération prévue par la Sécurité Sociale.

La qualité de la prise en charge des femmes aussi bien au cours de la grossesse, que lors du suivi gynécologique n'est pas prise en compte dans les discussions par l'UNCAM. Pourtant, les résultats de l'enquête de périnatalité sont alarmants.

La HAS vient de faire paraître des recommandations sur la prise en charge de l'accouchement normal, chez les femmes présentant un bas risque obstétrical : mais avec quels moyens ?

Nos propositions ne sont pas écoutées dès lors qu'elles nécessitent un ajustement financier.

Où sont donc passées les promesses de campagne de M. Macron ?

Le futur Président de la République s'était adressé en mars 2017 aux sages-femmes du territoire et préconisait : « (...) que les sages-femmes relèvent les nombreux défis de la santé », « (...) soient au cœur de la prévention, (...) participent à la réorganisation de notre système de santé » ; et promettait que « (son) projet donnera (aux sages-femmes) les moyens de développer une approche humaine et efficace des parcours de santé des femmes ».

Si les sages-femmes sont prêtes à relever les défis à venir, cela ne pourra se faire sans les moyens adéquats pour y parvenir !

Contact presse :

-ONSSF : C Raquin, Présidente 06.66.42.95.94 / E.Tarraga : 0621942526

-UNSSF : M. Poumaer, Présidente et H. Jonkers 0695028043